

## La charte de l'USM Volley Ball c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !

Cette charte rappelle les valeurs et les principes fondamentaux de notre club en matière de pratique de notre sport, le Volley Ball.

Elle intègre le fait majeur qu'une Ecole possède, par définition, une vocation éducative. Cette charte s'exprime concrètement au travers **d'attitudes et de comportements**.

Elle concerne tous les acteurs qui composent et animent, chacun à leur place notre Ecole de Volley : enfants, parents, entraîneurs, encadrement.

### Philosophie de l'entraînement au sein du club :

Etre **responsable et acteur** de sa propre formation de joueur et dans la formation d'un collectif convivial, soudé et compétitif, passe par la **compréhension** et le **respect** d'un certain nombre de principes et de règles de vie.

### Les droits :

- La pratique du volley doit être **un plaisir** pour chaque joueur et joueuse.  
Le sport en général, et le volley en particulier, permet de s'amuser, de vivre des émotions fortes avec des amis, d'apprendre à faire partie d'une équipe et d'apprendre à gagner et à perdre.
- Chaque joueur a le droit au respect de chacun : des coéquipiers, des éducateurs/entraîneurs, des supporters/spectateurs. Peu importe sa religion, sa culture, son niveau sportif, nous sommes tous à égalité au sein du club.

### Les devoirs et règles de vie du joueur :

Le joueur a sur le terrain, comme dans la vie de tous les jours, **des obligations et des devoirs**. Il représente un sport, un club, une équipe, il doit donc par son attitude, être porteur de certaines valeurs. Il doit notamment :

- Être poli et respectueux vis à vis des adultes (éducateurs, arbitres, dirigeants et spectateurs) et des autres jeunes
- Respecter les règles du jeu et le matériel (taper les ballons de volley au pied les abime)
- Bien se comporter sur et en dehors du terrain
- Être assidu et ponctuel à tous les entraînements et matchs, pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe. Et donc prévenir, si possible la veille, son éducateur en cas d'absence et/ou retard.
- Avoir l'autorisation de l'éducateur/entraîneur pour s'absenter du terrain ou du gymnase
- Avoir une tenue adaptée : chaussures propres dédiées à la salle de sport, genouillères, vêtements de sport, cheveux attachés si besoin et bouteille d'eau
- Ranger le matériel à la fin de chaque séance (ballons, poteaux, filets, plots ...)
- S'informer des dates et heures de convocation aux matchs à la fin de chaque entraînement
- Le maillot fourni en début de saison, ne doit servir que pour les matchs et être impérativement rendu avant la fin de la saison
- Pas de portable pendant les entraînements (mode avion et dans son sac)
- Avoir des attitudes positives, à savoir :
  - à l'entraînement et en match, donner le meilleur de lui-même
  - se comporter en vrai sportif et jouer avec fair-play
  - accepter que ses partenaires soient plus ou moins fort que lui
  - privilégier l'intérêt du groupe à son intérêt personnel
  - avoir envie de progresser, encourager et aider les autres à progresser

- ne pas critiquer ce que fait l'autre et ne pas rejeter la faute sur les autres
- pendant les matchs avoir une attitude positive et solidaire dans les moments difficiles
- pendant l'entraînement, être en situation d'apprentissage et donc à l'écoute et concentré
- respecter les consignes, accepter les remarques des éducateurs/entraîneurs
- en match, seul le capitaine a le droit de parler à l'arbitre
- aucune insulte, propos vulgaires ou mauvais comportement ne seront tolérés

## Place du parent

- Le club n'est pas un service de garderie.  
Déposer et récupérer son enfant sur le parking de la salle n'est pas suffisant. Il descend vérifier l'accueil de son enfant et signaler sa présence.  
Il s'intéresse au calendrier des tournois et matchs de son enfant et essaie, dans la mesure du possible et des besoins, de l'accompagner lors des rencontres à l'extérieur ou d'aider à la réception des tournois à domicile.
- Les éducateurs sont à la disposition des parents pour exposer (et non justifier) les choix avant ou après les entraînements, mais jamais pendant les séances ou devant les joueurs/joueuses. Certains enfants jouent plus que d'autres et c'est l'essence de la compétition (véritable préparation à affronter la vie...) et seront sûrement malheureux de moins participer sur le terrain. Éviter, dans vos discussions entre parents et enfants, de vouloir manager à la place du responsable de l'équipe.  
Si vous ressentez un problème, prenez contact avec l'entraîneur responsable affecté à l'équipe de votre enfant en dehors de l'entraînement ou du match.
- Il s'acquiesce des procédures administratives d'inscription (papiers demandés et cotisation) rapidement, et impérativement avant la fin septembre pour permettre le démarrage des compétitions dès octobre.
- S'engage à participer à la réunion de début de saison qui sera organisée par l'éducateur de l'équipe de son enfant.

## Participation à la vie du club

- Les jeunes et parents se doivent d'assister à l'Assemblée Générale qui se déroule une fois par an et essaient de se rendre disponibles lors des manifestations organisées par le club.

A MIOS, le .....

**Nom, prénom, signature du licencié**

**Nom, prénom, signature du responsable légal**

Nous, dirigeants, éducateurs de l'USM Volley Ball, comptons sur vous, adultes, parents, enfants, pour que soient appliquées ces règles de base qui régissent toute vie sportive dans un club.

**\*Le club se doit d'être un service d'accueil du plus grand nombre. Toutefois :**

A. Cet accueil ne pourra se faire qu'en relation avec les capacités d'encadrement et les moyens dont dispose le club.  
B. De même, il ne peut se faire au détriment de la qualité de l'entraînement, qualité nécessitée par la volonté et le devoir de formation qui nous incombent afin de permettre aux plus jeunes de pouvoir renouveler les effectifs de nos équipes.

C. La formation de tous ne saurait ainsi se faire au détriment de la formation de nos meilleurs joueurs et joueuses. Des moyens d'encadrement et/ou d'organisation doivent être trouvés pour permettre à tous de recevoir la formation qu'ils méritent en fonction de leurs propres capacités.